

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Accusé de réception en préfecture  
069-216900860-20240513-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 15/05/2024  
Date de réception préfecture : 15/05/2024

## Délibération du Conseil Municipal du 13 mai 2024

### Nombre de Conseillers

En exercice : 7

Présents : 7

Pouvoirs : 0

Votants : 7

Date de Convocation du Conseil Municipal :

7 mai 2024

L'an deux mil vingt quatre, le treize mai à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Jean-Louis BERGERARD, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT et Florence RIUS.

### **2024-18 Délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2023**

**Rapporteur : Diogène BATALLA**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Diogène BATALLA informe que le compte de gestion 2023 du budget principal de la commune a été dressé par le Monsieur le Trésorier de Tarare.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** le compte de gestion 2023 du budget principal de la commune établi par le Centre des Finances de Tarare tel que présenté.

Le Maire  
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance  
Chani PETIT